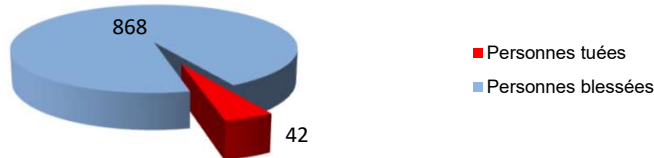


Les chiffres

	Cumul 2019	Cumul 2022	Cumul 2023*	2023/2019		2023/2022	
				Ecart	%	Ecart	%
Accidents corporels	779	749	729	-50	-6,4%	-20	-2,7%
dont Accidents mortels	37	42	41	4	10,8%	-1	-2,4%
Personnes tuées	42	45	42	=	0,0%	-3	-6,7%
Personnes blessées	969	915	872	-97	-10,0%	-43	-4,7%

* Chiffres non consolidés.


L'essentiel de 2023

Globalement les indicateurs 2023 sont au vert avec notamment une baisse de la mortalité routière : **42 personnes** sont décédées contre 45 en 2022 et 49 en moyenne sur la période 2016/2019.

Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'établit à 729 contre 749 en 2022, soit en baisse de près de 3 %.

872 personnes ont été blessées sur les routes breilliennes contre 915 en 2022, soit 43 blessés de moins (en baisse de 4,7%).

L'année 2023 est marquée par une hausse de la mortalité des usagers de **motos lourdes** (> 125 cm³), du fait notamment d'une météo particulièrement clémente aux mois de septembre et octobre. Avec 2 tués de plus, les usagers de motos lourdes représentent 14 % de la mortalité contre 9 % en 2022. A l'inverse, la mortalité des usagers de **motos légères** (< ou égale à 125 cm³) est en baisse (4 personnes tuées de moins).

La mortalité des **usagers vulnérables** est en légère baisse : 8 piétons sont décédés en 2023 contre 9 en 2022. La moitié des piétons tués l'ont été sur les mois de novembre et décembre.

2 cyclistes sont décédés en 2023, soit autant qu'en 2022 mais tandis qu'1 usager d'EDPm a perdu la vie en 2022, aucun décès n'est à déplorer cette année pour ce mode de déplacement.

Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes et EDP) représentent 23 % de la mortalité contre 27 % en 2022.

La mortalité des **jeunes** est en baisse : 10 personnes de moins de 25 ans sont décédées en 2023 contre 15 en 2022. Cette baisse concerne notamment la classe d'âge des **18-24 ans** qui enregistre 4 tués de moins. Ils représentent 19 % de la mortalité contre 27 % en 2022.

La mortalité des **seniors** de 75 ans et plus diminue (2 tués de moins) mais augmente fortement dans les classes d'âges comprises entre **55 et 74 ans** (+ 8 tués).

La baisse de la mortalité en 2023 concerne essentiellement **les femmes** : il est comptabilisé 3 femmes tuées de moins par rapport à 2022 tandis que la mortalité des hommes est stable.

La mortalité **augmente en agglomération** : 18 personnes sont décédées en ville contre 11 en 2022 (+ 63%). A l'inverse, 24 personnes sont décédées hors agglomération contre 34 en 2022 (- 29%).

Le nombre d'accidents mortels augmente sur l'arrondissement de **Fougères-Vitré** (2 accidents de plus) et de façon très significative sur l'arrondissement de **Saint-Malo** (7 accidents de plus). A contrario, il diminue sur les arrondissements de **Redon** (5 accidents de moins) et de **Rennes** (5 accidents de moins).

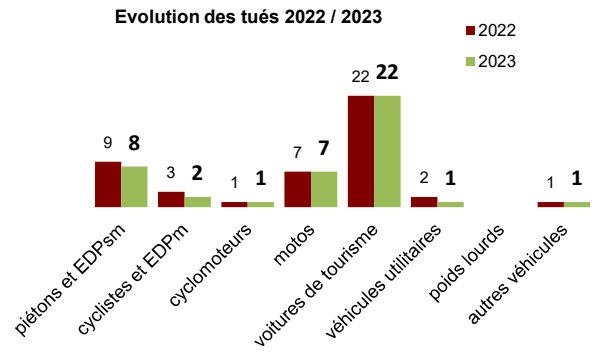
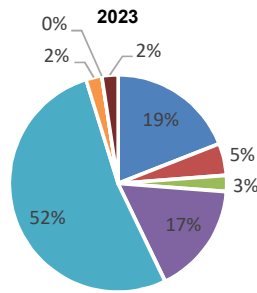
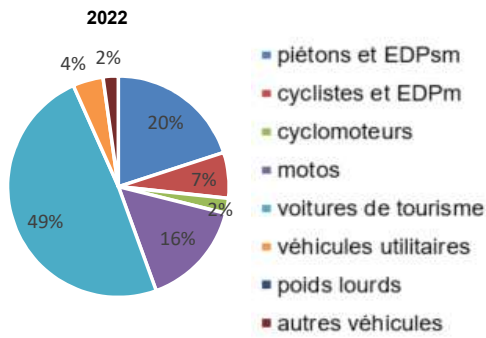
Le facteur **alcool** est en hausse : il est présent dans 36 % des accidents mortels contre 29 % en 2022. L'alcool est à l'origine du décès de 17 personnes en 2023, soit 3 de plus qu'en 2022.

A contrario, le facteur **vitesse** tend à la baisse : il est présent dans 31% des accidents mortels (36% en 2022) et responsable du décès de 13 personnes en 2023 contre 18 en 2022, soit 5 personnes tuées de moins.

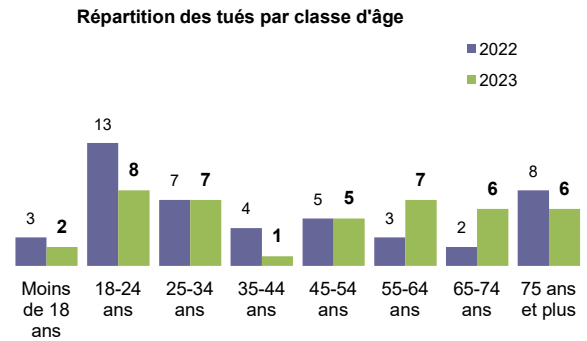
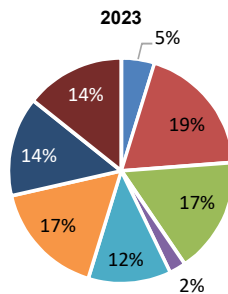
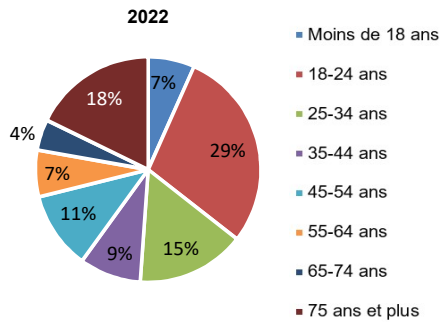
Les **stupéfiants** sont en légère baisse par rapport à 2022 : ils sont présents dans 10 % des accidents mortels contre 14 % en 2022.

Les accidents mortels provoqués par **un malaise** sont en hausse, ils représentent 12 % des accidents en 2023 contre 2 % en 2022, tout comme les **dépassements dangereux**, responsables de 12% des accidents mortels en 2023 contre 5% en 2022.

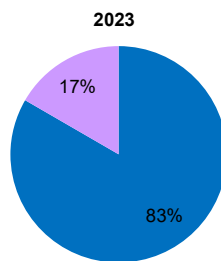
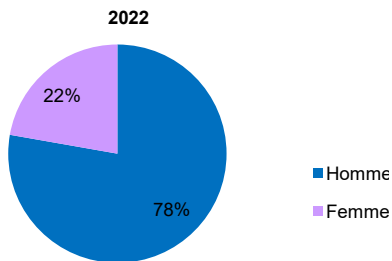
Tués selon le mode de déplacement



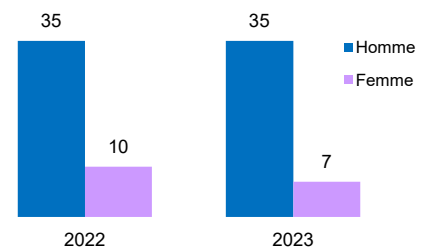
Tués selon la classe d'âge



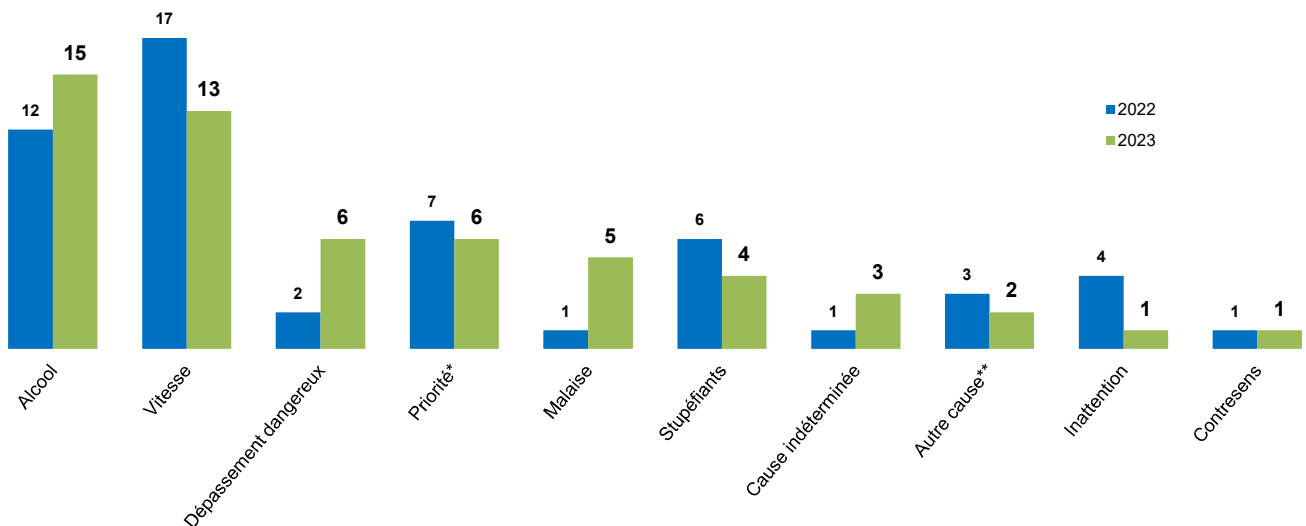
Tués selon le genre



Répartition des tués par sexe



Causes présumées des accidents mortels



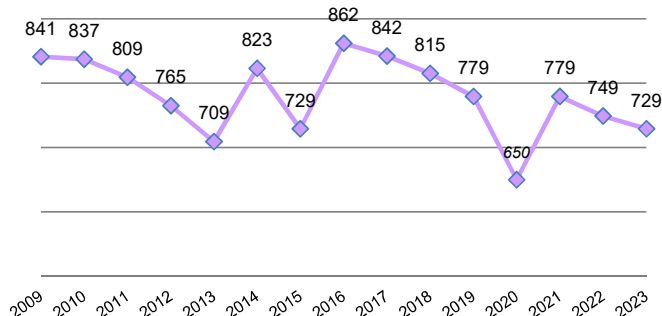
* Refus de priorité, changement de file

** Animal sauvage ou autre obstacle, météo, état de la route, facteur lié au véhicule

Evolution de l'accidentologie en Ile-et-Vilaine

Avertissement : si le nombre de tués est quasi définitif, le nombre d'accidents corporels et de blessés peut évoluer.

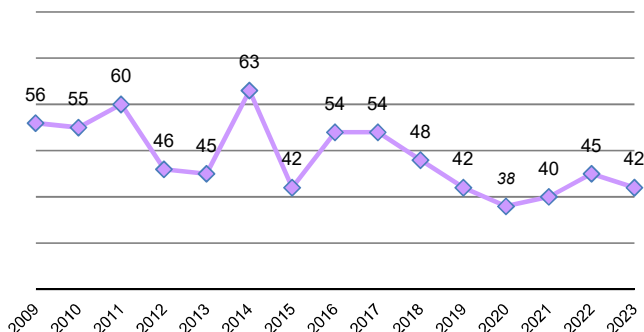
Evolution du nombre d'accidents corporels



Les chiffres provisoires de l'accidentalité 2023 font état de 729 accidents corporels soit 20 accidents de moins qu'en 2022, ce qui représente une baisse de près de 3%. L'année 2020 mise à part car marquée par des mesures de restriction des déplacements liées à la crise sanitaire, la baisse du nombre d'accidents amorcée en 2017 se poursuit. En 2023, le nombre d'accidents est au plus bas depuis 2015.

Globalement, depuis 2009, le nombre d'accidents corporels a diminué de 14%.

Evolution du nombre de tués



En 2023, 42 personnes sont décédées sur les routes bretonnes, soit 3 de moins qu'en 2022 (- 6%).

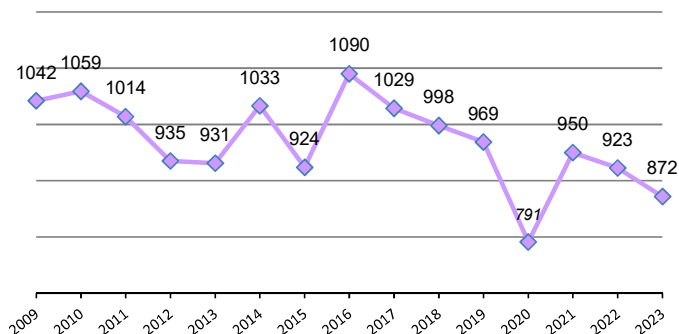
Le mois d'octobre a été particulièrement meurtrier avec 7 personnes décédées, concentrant 16% de la mortalité.

La mortalité est relativement stable depuis 2019 (hors année 2020, statistiquement non représentative du fait des restrictions de déplacement liées à la pandémie).

Depuis 2009, le taux de mortalité moyen annuel s'établit à 6 personnes tuées pour 100 accidents corporels, soit un ratio identique à celui observé à l'échelle de la France entière.

Rapporté au nombre d'habitants, en 2023 l'Ile-et-Vilaine compte une mortalité de 36 tués par million d'habitants (INSEE - Pop1B 2020) pour une moyenne nationale de 48 tués par millions d'habitants.

Evolution du nombre de blessés



En 2023, le nombre de personnes blessées lors d'un accident diminue de près de 6% par rapport à 2022.

Depuis 2009, l'évolution du nombre de blessés enregistrés par les forces de l'ordre montre d'importantes fluctuations entre 2013 et 2016 mais enregistre une tendance baissière depuis 2017. Globalement, le nombre d'accidents corporels en 2023 est inférieur de 17% à celui de 2009.

Définitions

Accident corporel : accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule et ayant causé au moins une victime.

Accident mortel : accident corporel ayant fait au moins un tué.

Victime : personne tuée ou blessée.

Tué : depuis le 1er janvier 2005, une personne tuée est une victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours suivant l'accident.

Blessé : personne ayant fait l'objet de soins médicaux

Evolution sur 10 ans

	2023	2014	Variations
Accidents corporels	729	823	- 11,4% ↓
Tués	42	63	- 33% ↓
Blessés	872	1 033	- 15,6% ↓

Localisation des accidents mortels 2023

